

Chargeur universel: le Parlement engagé dans la réduction des déchets électroniques

- Moins de câbles et de chargeurs: un bon point pour l'environnement et les consommateurs
- Le port USB Type-C comme nouvelle norme pour les appareils portables
- Les députés souhaitent également harmoniser la recharge sans fil



Chargement des appareils électroniques portables: un port USB Type-C pour tout le monde. ©Engdao/AdobeStock © Engdao / AdobeStock

Le PE est prêt à débiter les négociations sur un chargeur universel afin de réduire les déchets électroniques et d'optimiser l'utilisation de différents types d'appareils portables.

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs a adopté sa [position](#) sur la révision de la directive relative aux équipements radioélectriques le 20 avril et une annonce en plénière a confirmé le mandat de négociation du Parlement mercredi matin. Le Parlement est désormais prêt à entrer en négociation avec les gouvernements de l'UE sur la forme finale de législation.

Les nouvelles règles garantiront que les consommateurs n'auront plus besoin d'un nouveau chargeur et de nouveaux câbles chaque fois qu'ils achètent un nouvel appareil portable, et leur permettront de n'utiliser qu'un chargeur pour tous leurs gadgets électroniques de petite et moyenne taille. Les téléphones portables, les tablettes, les appareils photos numériques, les écouteurs et les casques audio, les consoles de jeu vidéo portables et les haut-parleurs portatifs devraient tous être pourvus d'un port USB Type-C, peu importe leur marque, exception faite des appareils trop petits pour ce type de port, comme les montres connectées, les dispositifs de suivi de la santé et de sport.

La révision de cette directive s'intègre dans le cadre d'une action plus large visant à rendre les produits mis sur le marché de l'Union, en particulier les appareils électroniques, plus durables et à réduire les déchets électroniques.

Des informations claires sur la recharge Les députés souhaitent également plus d'informations claires ainsi qu'un étiquetage indiquant les options de chargement et précisant si un chargeur est proposé avec le nouvel appareil lors de l'achat. Cela permettrait d'éviter toute confusion et simplifierait les décisions d'achat pour les consommateurs qui possèdent souvent déjà plusieurs appareils électroniques et n'ont pas besoin de chargeurs supplémentaires.

Au vu de la pratique de plus en plus répandue du chargement sans fil, les eurodéputés invitent aussi la Commission européenne à présenter une stratégie d'ici à la fin 2026 garantissant un niveau minimum d'interopérabilité pour toutes les nouvelles solutions de chargement. L'objectif vise à éviter une nouvelle fragmentation du marché, à continuer de réduire les déchets nocifs à l'environnement, à garantir que les solutions de recharge soient pratiques pour le consommateur et à éviter les effets de verrouillage créés par la dépendance d'un consommateur à l'égard d'un seul fabricant.

Citation Le rapporteur [Alex Agius Saliba \(S&D, MT\)](#) a déclaré: "Sachant que 500 millions de chargeurs pour dispositifs portatifs sont expédiés chaque année en Europe et qu'ils génèrent entre 11 000 et 13 000 tonnes de déchets électroniques, un chargeur unique pour les téléphones portables et d'autres dispositifs électroniques de petite ou moyenne taille profiterait

à tout le monde. Ce véritable changement global de politique s'appuie sur la proposition de la Commission, notamment en s'attendant à la question de l'interopérabilité des technologies de recharge sans fil d'ici à 2026 et en améliorant l'information fournie aux consommateurs avec des étiquettes claires. Nous élargissons aussi son périmètre en incluant plus d'appareils, y compris les ordinateurs portables, qui devront s'aligner sur les nouvelles règles."

Contexte Le PE et la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs ont [appelé à la création d'un chargeur universel au cours des dix dernières années](#), exhortant sans cesse la Commission à agir sur ce sujet. La [proposition législative](#) a été présentée le 23 septembre 2021.

En savoir plus

[Communiqué à la suite du vote en commission \(20.04.2022\)](#)

[Fiche de procédure](#)

[Produits multimédias - Chargeur unique](#)

Contacts

Inga HÖGLUND

Press Officer

☎ (+32) 2 283 22 82 (BXL)

📞 (+32) 473 98 04 79

✉ inga.hoglund@europarl.europa.eu

✉ imco-press@europarl.europa.eu

🐦 [@EP_SingleMarket](https://twitter.com/EP_SingleMarket)
